

## **Appel à candidature**

### **Technicien(ne) Accueil et Sensibilisation Causses-Gorges**

#### **Statut**

Poste de catégorie B ouvert à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

- **priorité aux fonctionnaires**, agents titulaires de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

#### **Le Parc national des Cévennes**

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km<sup>2</sup>. Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 76,5 postes (en équivalent temps plein) au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, le parc abrite une population de plus de 67 000 habitants. Leur répartition sur les 120 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le Parc national connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le tourisme constitue en Cévennes aujourd'hui la première activité économique. Le Parc national des Cévennes a toujours cherché à promouvoir l'accueil et l'offre touristique cévenols et a travaillé avec l'ensemble des acteurs à la définition et la valorisation de la destination *Parc national*. Dans cet esprit, il a signé la Charte européenne du tourisme durable auprès d'Europarc, institution qui fédère 500 parcs européens. Il certifie les professionnels de son territoire qui souhaitent s'engager dans cette démarche reposant sur les principes du développement durable et délivre la marque commerciale *Esprit parc national*.

L'établissement public mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, auprès des différents publics : adultes comme enfants, habitants comme touristes. Il propose notamment un programme annuel d'animations avec petites randonnées, balades naturalistes ou contées, ateliers de savoir-faire, expositions, conférences, veillées...

#### **Positionnement du poste au sein de l'établissement public**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

**Le poste de technicien(ne) Accueil et Sensibilisation est rattaché au chef du service Accueil et Sensibilisation et est affecté à un des quatre massifs, en l'occurrence le massif Causses Gorges. Il est basé au Villaret (commune de Hures-la-Parade - 48) .**

**Le service Accueil et Sensibilisation** rassemble 17 personnes dont 5 affectées à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 4 A, 8 B, 4 C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Education nationale d'un service éducatif composé de 3 enseignants : 1 du 1<sup>er</sup> degré à temps plein pour la partie lozérienne du parc, 1 du 1<sup>er</sup> degré pour 4 heures hebdomadaires pour la partie gardoise et 1 du 2<sup>nd</sup> degré 4 heures hebdomadaires pour l'ensemble du parc.

Il a en charge notamment :

- la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national
- la politique touristique du parc
- l'accueil et la première information des visiteurs
- les programmes d'animation et d'éducation
- la communication du Parc national, y compris institutionnelle
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine

## **Missions**

Pour environ 80 % du temps de travail, il impulse et met en œuvre sur le massif les missions du service Accueil et Sensibilisation en relation avec les chargés de mission thématiques concernés, garants de la cohérence à l'échelle de l'ensemble du parc, et le délégué territorial.

Il est, pour un nombre de jours défini entre le chef de service Accueil et Sensibilisation et le délégué territorial du massif, mis à disposition de ce dernier pour accompagner des projets du territoire, notamment dans le cadre des conventions d'application.

Le(la) **technicien(ne) Accueil et Sensibilisation** est pour le Parc national l'interlocuteur des acteurs du monde du tourisme et de l'éducation à l'environnement sur le massif.

Il est chargé sur son massif de :

### ➤ **l'accueil et information des visiteurs :**

- l'accueil de groupes et organisation de visites,
- la gestion technique et administrative de la Maison du Parc le cas échéant (organisation des permanences, participation au recrutement et encadrement des saisonniers, gestion de la boutique, évaluation),
- les relations avec les relais d'information du parc au sein d'autres structures tels que les offices de tourisme et suivi du partenariat (échanges d'informations, coordination des initiatives, approvisionnement en produits Parc national, évaluation),

### ➤ **l'animation et l'éducation :**

- la mise en œuvre du programme annuel d'animations de l'établissement : mobilisation des acteurs et des agents de l'établissement public, proposition d'animations, appui technique à leur conception et à leur réalisation, suivi des animations, évaluation et bilans ; peut être amené à réaliser des animations,
- la mise en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en milieu éducatif en lien avec les services éducatifs : mobilisation des acteurs (enseignants, formateurs, collectifs périscolaires, agents de l'établissement public), programmation des actions et appui technique à la définition des projets pédagogiques, création d'outils pédagogiques, évaluation et bilans ; peut être amené à réaliser des animations,
- le soutien à la coordination de l'action EEDD en milieu scolaire,

### ➤ **la valorisation des patrimoines :**

- la gestion technique et administrative des sites et sentiers d'interprétation (en propriété ou en gestion par le Parc national des Cévennes) et collections du système d'interprétation et de découverte ; montage et réalisation d'animations (notamment expositions temporaires, semaines thématiques...) et de projets (création ou rénovation de sites d'interprétation), accueil des visiteurs et des scolaires, animation du réseau des partenaires de l'écomusée.

➤ **le tourisme durable :**

- les relations générales avec les prestataires et organismes du tourisme du massif,
- les relations particulières avec les prestataires du massif conventionnés avec l'établissement public (gestion de la relation contractuelle, audits, suivi et évaluation),
- la promotion de la démarche de la charte européenne du tourisme durable et de la marque *Esprit Parc national* auprès des acteurs du massif,
- la veille qualitative sur l'offre de randonnée et de découverte du massif et relation avec les collectivités, suivi des projets de sentiers et outils de promotion. Référent sur la veille signalétique et l'alimentation en données pour la plateforme numérique *Destination Parc national des Cévennes*,
- les activités de pleine nature : suivi manifestations sportives, participation aux partenariats avec les associations de promotion des activités de pleine nature
- la participation aux animations et promotions réalisées en partenariat avec l'EP PNC.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions,
- il participe également aux réunions de massif animées par le délégué territorial (1 tous les 15 jours),
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents du massif et veille à la bonne circulation des informations et à leur éventuelle mobilisation dans les animations,
- il veille à assurer un contact régulier avec les partenaires et prestataires touristiques, culturels et éducatifs dans son territoire d'intervention.

Sur sollicitation des autres techniciens du massif et dans un volant de jours négociés par son chef de service, il participe à :

- des programmes d'acquisition de données,
- des actions menées par le parc dans d'autres domaines que l'accueil et la sensibilisation.

Le technicien peut être aussi sollicité ponctuellement sur des projets des trois autres massifs.

### **Particularités du poste**

De très nombreux déplacements sont à prévoir sur le massif et à Florac-Trois-Rivières (48). **Conduite quasi quotidienne sur routes de montagne.**

Poste avec une forte composante terrain.

Possibilité de travail le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés en périodes d'affluence **sur les sites d'accueil du public et pour le suivi ou la réalisation d'animations.**

### **Compétences et aptitudes**

- Bonnes connaissances en matière d'animation, de médiation et de valorisation des patrimoines culturel et naturel,
- Bonnes connaissances en matière d'organisation touristique,
- Bonnes connaissances sur la protection de l'environnement, les milieux naturels, les parcs nationaux,
- Connaissances naturalistes souhaitées dans au moins un domaine (ornithologie, botanique, géologie...),
- Bonne connaissance du monde rural,
- Connaissance souhaitée de l'histoire et de la culture cévenoles,
- Capacité de communication, de négociation et d'animation,
- Goût du contact, aisance relationnelle, pédagogie,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe, conduite de réunions,
- Esprit d'initiative et créativité,
- Sens de l'organisation,
- Expérience dans l'organisation d'événementiels,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique, de cartographie et du GPS de terrain.

## Diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Expérience significative dans au moins 2 domaines des missions du poste
- Permis de conduire B

## Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le mercredi 13 décembre 2017.**

- **par courriel avec accusé de réception à :** [carine.thomas@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.thomas@cevennes-parcnational.fr)
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,  
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner au siège de l'établissement à Florac **le lundi 18 décembre 2017.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Edwige de FERAUDY, chef du service Accueil et Sensibilisation  
04 66 49 53 04 – [edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr](mailto:edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr)

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale  
[celine.billault@cevennes-parcnational.fr](mailto:celine.billault@cevennes-parcnational.fr)